

DEMANDE DE DEVIS

Numéro de référence de la demande de devis :

RFQ_OIM_IDEE_N°30000010810

Date : **19 August 2025**

SECTION 1 : DEMANDE DE DEVIS pour la réalisation des TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 5 HA DE PERIMETRE IRRIGUE DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGADEV SITE DE TASSAKANSALAM

L'Organisation internationale pour les migrations vous invite à soumettre un devis pour la fourniture des biens, travaux et/ou services décrits à l'annexe 1 de la présente demande de devis.

La présente demande de devis comprend les documents suivants :

Section 1 : La présente lettre de demande

Section 2 : Instructions et informations relatives aux demandes de devis

Annexe 1 : Liste des besoins

Annexe 2 : Formulaire de soumission de devis

Annexe 3 : Offre technique et financière

Lors de l'établissement du devis, veuillez-vous référer aux instructions et informations relatives à la demande de devis. Les devis doivent être soumis en complétant le Formulaire de soumission de devis (annexe 2) et l'offre technique et financière (annexe 3), selon la méthode spécifiée, et à la date et à l'heure indiquées. Il vous incombe de veiller à ce que votre devis soit soumis dans les délais fixés. Les devis reçus après la date limite de soumission, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas pris en considération.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre devis.

Approbation :

Signature : _____

SECTION 2: INSTRUCTIONS ET INFORMATIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE DEVIS

Date limite de soumission du devis	<p style="text-align: center;">Le lundi 01 septembre 2025 à 17H00</p> <p>En cas de doute sur le fuseau horaire applicable, veuillez consulter le site http://www.timeanddate.com/worldclock/.</p>
Méthode de soumission	<p>Les devis doivent être soumis selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soumission électronique <input type="checkbox"/> Courriel <input checked="" type="checkbox"/> Coursier/Remise en main propre <input checked="" type="checkbox"/> Autre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'Appel d'offre : Les fichiers contenant les dessins, le devis, le calendrier et l'explication relative à l'appel d'offre seront disponibles au bureau principal de l'OIM à Niamey. Les entreprises qui désirent être informées davantage sur le contenu de ce document peuvent passer retirer sur leur clé USB le Dossier d'Appel d'Offre avec tous les documents afférents. ▪ Adresse de soumission des devis : Les offres techniques et financières doivent être soumises dans une enveloppe scellée version physique et le DQE sur la clé USB. Les offres seront déposées au bureau de l'OIM Niamey sis à l'Avenue Issa Beri, Rue IB-42, Porte 125, Plateau · BP 10260, ou au Sous-bureau de l'OIM Agadez au plus tard le lundi 01 Septembre 2025 à 17h00. Le nombre de copies de l'Offre à déposer est en trois exemplaires dont: <ul style="list-style-type: none"> •Une (1) originale •Une (1) copie •Un format numérique du QDE dans une clé USB ▪ Format des fichiers : Le Soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre (Offre technique et Offre financière Séparément) tels que décrits à l'article 12 des présentes instructions aux soumissionnaires, lié avec le volume contenant le Formulaire de soumission et clairement marquer « ORIGINAL ». En outre, le soumissionnaire doit présenter une photocopie de l'offre, et clairement marquer « COPIES ». En cas de différence entre eux, l'original fera foi. Le Soumissionnaire présentera aussi son offre en format numérique dans la même clé USB qui lui aura été remise par l'OIM ▪ Le nom de fichier doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin. ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ Mention sur les offres : RFQ_OIM_IDEE_N°30000010810_ TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 5 HA A AGADEZ LOT1 ou LOT2 ; ou LOT1 & LOT2 en fonction des lots choisis.

Coût d'établissement du devis	L'OIM n'est pas responsable des coûts éventuels liés à l'établissement et à la soumission d'un devis par un fournisseur, quelles que soient l'issue ou les modalités de la procédure de sélection.
Code de conduite des fournisseurs	Tous les fournisseurs potentiels doivent prendre connaissance du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et déclarer avoir compris qu'il définit les normes minimales attendues des fournisseurs des Nations Unies. Le Code de conduite, qui comprend des principes relatifs au travail, aux droits humains, à l'environnement et à la conduite éthique, peut être consulté en cliquant sur le lien suivant : Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies (ungm.org).
Conflit d'intérêts	Les Nations Unies encouragent chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir tout conflit d'intérêts, en indiquant si lui-même, ou l'un de ses affiliés ou membres du personnel, a participé à l'élaboration des prescriptions, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres informations fournies dans la présente demande de devis.
Conditions générales du contrat	Tout bon de commande ou contrat émis à la suite de la présente demande de devis sera soumis aux conditions générales régissant les contrats de l'OIM relatifs à la fourniture de biens/services/transports/services médicaux disponibles à l'adresse suivante : https://www.iom.int/do-business-us-procurement .
Conditions requises	Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat contraignant avec l'OIM et de l'exécuter dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant habilité.
Monnaie du devis	Les offres doivent être libellées en XOF (Francs CFA) .
Droits et taxes	L'Organisation internationale pour les migrations est exonérée de tout impôt direct, à l'exception de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que de tout droit de douane, restrictions et droits de même nature à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Tous les devis doivent être présentés nets de tout impôt direct et de tout autre droit et taxe, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent : <input type="checkbox"/> inclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable <input checked="" type="checkbox"/> exclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable
Langue du devis et des documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation	L'ensemble des offres de prix, des informations, des documents et de la correspondance entre l'OIM et les soumissionnaires dans le cadre de la présente procédure de demande d'offres de prix doivent être rédigés en Français.
Documents à soumettre	Les soumissionnaires doivent joindre les documents suivants à leur devis : <input checked="" type="checkbox"/> Formulaire de soumission de devis (annexe 2) dûment complété et signé <input checked="" type="checkbox"/> Offre technique et financière (annexe 3) dûment complétée et signée, Conformément à la liste des besoins figurant à l'annexe 1 <input checked="" type="checkbox"/> Autre : (Composants du dossier de soumission) <u>Documents de l'Offre technique : (Voir grille de présélection et grille de notation plus bas)</u> – Le Registre du Commerce et de Crédit Mobilier (Eliminatoire) ; – La Garantie de soumission (Eliminatoire) ;

	<ul style="list-style-type: none"> – <i>L'Attestation de visite du site (Eliminatoire) ;</i> – <i>L'attestation de régularisation de situation fiscale à jour (Eliminatoire) ;</i> – <i>L'attestation de mise à jour CNSS (Eliminatoire) ;</i> – <i>Une Ligne de Crédit ou de Préfinancement de Soixante Millions (60.000.000) de francs CFA d'une structure Bancaire agréée au Niger (Eliminatoire) ;</i> – <i>Une Garantie de Soumission d'un montant de Deux Millions Cent Mille (2.500.000) Francs CFA d'une structure Bancaire agréée au Niger (Eliminatoire) ;</i> – <i>Liste des équipements détenus par l'entreprises qui sont détenues, louées et /ou sous contrat d'achat, appuyée par la certification de la disponibilité des équipements par le cédant de l'équipement / Fournisseur pour la durée du projet ; (Eliminatoire)</i> – <i>Fournir un calendrier ou planning des travaux ;</i> – <i>Fournir une description détaillée de la méthodologie de la façon dont l'organisation ou l'entreprise atteindra le mandat du projet, en gardant à l'esprit la pertinence des conditions locales, de l'environnement du projet et des considérations de durabilité ;</i> – <i>Décrire les risques pour l'exécution du mandat qui peuvent avoir une incidence sur l'atteinte et l'achèvement en temps opportun des résultats attendus ainsi que sur leur qualité. Décrivez les mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques et assurer l'assurance de la qualité ;</i> – <i>Fournir les CV et diplômes du personnel dédié à l'exécution du Contrat ;</i> – <i>Trois (03) Références du soumissionnaire ;</i> – <i>Les bilans certifiés des années 2022, 2023 et 2024 ;</i> – <i>Fournir trois (03) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Similaires en général ;</i> – <i>Fournir deux (02) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Généraux de HYDRAULIQUE.</i> <p><u>Documents de l'Offre financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Les devis quantitatifs et estimatifs renseignés par l'Entrepreneur ;</i> – <i>Le bordereau des prix unitaires.</i>
Durée de validité du devis	Les devis sont valables pendant (90) jours à compter de la date limite de soumission.
Variation des prix	Après réception du devis, aucune variation de prix due à l'augmentation des prix, à l'inflation, aux variations de change ou à tout autre facteur inhérent au marché ne sera acceptée pendant la durée de validité du devis.
Devis partiels	<input type="checkbox"/> Non autorisés <input checked="" type="checkbox"/> Autorisés <i>Les soumissionnaires peuvent répondre séparément aux lots 1 ou 2, correspondants aux différents travaux. Si nécessaire l'attribution du marché se fera sur la base d'un seul lot par prestataire. Toutefois l'OIM se</i>

	réserve le droit d'effectuer toutes les combinaisons possibles, si elle le juge avantageux.
Modalités de paiement	<input type="checkbox"/> 100 % dans les 30 jours suivant la réception des biens, des travaux et/ou des services et la présentation des justificatifs de paiement. <input checked="" type="checkbox"/> Autre Le paiement se fera effectuer par tranche en fonction de l'état d'avancement du chantier. Une retenue de 10% sur montant global sera maintenu et payé un an après la réception provisoire du chantier.
Personne de contact – correspondance, notifications et demandes de précision	Point focal : Traore Abdourahmane Ramatou Adresse électronique : IOMNigerRFQs@iom.int ; Attention : Les devis ne doivent pas être envoyés à cette adresse mais à l'adresse de soumission des devis susmentionnée.
Précisions	Les demandes de précisions des soumissionnaires seront acceptées jusqu'à trois (03) jours avant la date limite de soumission. Les réponses aux demandes de précisions seront communiquées par l'équipe Procurement de l'OIM Niger à travers l'adresse IOMNigerRFQs@iom.int avant le 29 August 2025 .
Méthode d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/> Le marché sera attribué à l'offre sensiblement conforme la moins chère <input checked="" type="checkbox"/> Autre : L'évaluation des offres techniques se fera selon les étapes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a) Examen préliminaire; b) Notation technique ; c) Comparaison des prix.
Critères d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/> Conformité totale avec toutes les prescriptions indiquées à l'annexe 1 <input checked="" type="checkbox"/> Acceptation pleine et entière des conditions générales du contrat <input checked="" type="checkbox"/> Exhaustivité des services après-vente <input checked="" type="checkbox"/> Livraison dans les meilleurs délais/Délai de livraison le plus court <input type="checkbox"/> Autre (Voir la grille de présélection et la grille de Notation technique plus bas.)
Droit de n'accepter aucun devis	L'OIM n'est pas tenue d'accepter un devis ni d'attribuer un marché ou un bon de commande.
Droit de modifier une prescription au moment de l'adjudication	Au moment de l'attribution du marché ou du bon de commande, l'OIM se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de biens, jusqu'à un maximum de 50 % de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres conditions.
Type de contrat à attribuer	Contrat de Service modelé C5.
Date d'adjudication prévue	01 October 2025
Politiques et procédures	Cette demande de devis est présentée dans le respect des politiques et procédures de l'OIM.
Inscription sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies	L'OIM encourage tous les fournisseurs à s'inscrire sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies à l'adresse www.ungm.org . Le soumissionnaire peut soumettre un devis même s'il n'est pas inscrit sur le Portail mondial. Toutefois, s'il est sélectionné pour l'adjudication d'un marché d'une valeur de 100 000 dollars É.-U. ou plus, il lui est recommandé de s'inscrire sur le Portail mondial avant la signature du contrat. Pour les fournisseurs qui n'ont pas les moyens techniques de s'inscrire sur le Portail mondial, une fonctionnalité d'enregistrement assisté

	a été mise en place pour permettre au personnel de l'OIM chargé des achats d'ajouter des fournisseurs locaux.
Durée du projet	Deux (02) mois
Visite et inspection du site	Le soumissionnaire a la possibilité de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses alentours afin de déterminer, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, les éléments nécessaires à la préparation de son offre et à la signature du contrat de travaux. La visite de site est Obligatoire pour les soumissionnaires. Tous les frais y afférents seront à la charge du soumissionnaire. Un représentant de l'OIM sera présent sur le site de construction le lundi 25 et jeudi 28 Aout 2025 afin de rencontrer les entreprises intéressées pour la visite du site.

ANNEXE 1 : LISTE DES BESOINS

I. Contexte et justification

L'Ambassade d'Italie au Niger, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Agence italienne pour la Coopération au Développement (AICS) ont signé le 5 avril 2024 l'accord pour la troisième phase du projet IDEE – Initiatives pour le Développement de l'Entreprise, visant à renforcer l'inclusion économique des jeunes et des femmes au Niger. Ce projet s'inscrit dans les cadres politiques nationaux et internationaux existants et bénéficie du soutien de divers ministères notamment le ministère en charge de l'Entrepreneuriat des Jeunes ; de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et de partenaires locaux tels que les incubateurs d'entreprises et les institutions gouvernementales.

Le projet IDEE Jeune vient en complémentarité et en continuité avec les phases précédentes en renforçant spécifiquement les compétences des jeunes à travers la formation professionnelle, afin qu'ils soient mieux préparés au marché du travail ; l'accès à l'emploi à travers l'insertion professionnelle et en offrant des opportunités concrètes de création d'entreprises et d'emplois par les jeunes à travers l'entrepreneuriat. IDEE Jeune, financé par le ministère des Affaires Etrangères italien, avec l'appui technique de l'Agence italienne pour la Coopération au Développement, avec un budget de 4 millions d'euros, pour une durée de 36 mois, vise à offrir des opportunités économiques pour 4 350 personnes dans les régions de Zinder, Tahoua, Niamey et Agadez, notamment les jeunes de 18 à 35 ans, les femmes porteuses des projets entrepreneuriaux, les migrants nigériens de retour et les communautés hôtes.

Dans le domaine de l'agrobusiness, un accompagnement des jeunes est prévu en termes de production et commercialisation des produits agricoles. C'est ainsi qu'il est prévu l'aménagement 5 ha de périmètres irrigués dans la commune urbaine d'Agadez.

La mise à disposition de certaines innovations d'irrigation dont les forages profonds, le système californien ainsi que l'utilisation de l'énergie solaire qui est une énergie renouvelable permettront une augmentation significative de la production à faible coût tout en assurant la préservation de l'environnement. Les principaux bénéficiaires de ces activités sont les jeunes (âgés de moins de quarante ans) et des femmes. Les sites à aménager sont communautaires et leur gestion sera assurée par des comités de gestion appuyés par les autorités locales en vue de la pérennisation.

C'est dans cette optique que, l'OIM invite les entreprises exerçant dans le domaine du BTP-Hydraulique, enregistrées au Niger, ayant une licence valide et une bonne expérience dans le domaine à fournir leurs propositions techniques et financières dans le cadre de cet appel.

I. Objectifs

L'objectif global de ces travaux est d'améliorer la capacité de production en vue d'accroître le chiffre d'affaires des jeunes exploitants en agrobusiness.

De manière spécifique, il s'agirait de :

- Réaliser les deux forages agricoles ;
- Assurer l'équipement des deux forages ;
- Mettre en place le réseau de collecte et de distribution de l'eau d'irrigation dans les différentes parcelles élémentaires.

II. Résultats attendus

- Les deux forages agricoles réalisés
- L'équipement des deux forages assurés ;
- Le réseau de collecte et de distribution de l'eau d'irrigation dans les différentes parcelles élémentaires mis en place.

III. Technicité de l'étendue des travaux

Les équipements à mettre en place sont définis, pour le site de Tassakansalam, comme suit :

- Deux (02) forages équipés d'électropompes immergées ;
- Deux (02) champs solaires constitués de panneaux solaires ;
- Un (1) bassin de stockage d'eau ;
- Un réseau d'irrigation californien constitué des conduites (principale, secondaires et tertiaires) et des accessoires (bornes de distribution, chambres des vannes, vannes, etc) ;

Ces travaux seront réalisés sur la base des données disponibles issues des études techniques de l'avant-projet détaillé.

- La durée des travaux est estimée à 2 mois.

Ci-joint le devis témoin (devis estimatif)

IV. Durabilité et innovation de l'étendue des travaux

Le site aménagé utilisera le système énergétique solaire pour l'irrigation, les bénéficiaires n'auront pas à supporter des coûts énergétiques supplémentaires dans le cadre de la production maraîchère. En outre, l'énergie solaire étant une énergie renouvelable, son impact sur l'environnement sera neutre. La sécurisation foncière est assurée par les structures compétents du code rural pour prévenir tout contentieux en lien avec le foncier et un screening environnemental réalisé ayant conclu un impact limité des travaux sur l'environnement.

Un comité de gestion du périmètre qui assurera la gestion de l'ouvrage hydraulique, la distribution équitable de l'eau dans les parcelles ainsi que la collecte de la redevance hydraulique sera mis en place. Il assurera la gestion efficace et la durabilité des ouvrages dans le cadre de leurs pérennisations avec l'appui des services techniques déconcentrés compétents et autorités communales.

V. CONSTITUTION DES LOTS

Commune	Lots	Localité ou site
CU Agadez	Lot 1 : construction et équipement de 2 forages agricoles	

		Tassakansalam
	Lot 2 : Equipement de captage et aménagement de 5 Ha	

Les entrepreneurs intéressés peuvent présenter une offre pour les deux (2) lots mais doit démontrer ses capacités à les mettre en œuvre via le matériel et équipements, le personnel, les pièces administratives et financières et tout autre document.

VI. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Ouvrages de captage

Les caractéristiques des forages sont les suivantes.

Tableau 1 : Données de mise en place des forages

Sites	
Profondeurs (m)	
Débit escompté (m3)	
<ul style="list-style-type: none"> • Diamètre de Foration • Diamètre Alésage • Diamètre Equipement • Soufflage • Essai de pompage • Essai de longue durée • Prélèvement • Fermeture des forages 	<ul style="list-style-type: none"> • 12-1/4'' jusqu'à la profondeur prévue • 14'' jusqu' à la profondeur prévue • PVC 200/225 • Air lift • Palier à débit croissant de 4 h avec une heure de temps par palier suivi de deux heures de remontée pour pouvoir déterminer les vraies caractéristiques de la nappe et du forage (pertes de charge, débit critique, débit spécifique, le débit maximum d'exploitation ou productivité • 1 essai à débit constant de 72 h plus 8 heures de remontée • Echantillons d'eau pour analyse physico – chimique et bactériologique • Un capot cadenassé

Technique de foration et profondeur prévisionnelle

La technique de foration standard pour la zone sédimentaire est le rotary à la boue. Pour le cas de la zone de socle, la méthode mixte (rotary et marteau fond de trou) doit être envisagée. Le rotary à la boue sera utilisé jusqu'à dépasser le recouvrement et il sera utilisé le marteau à l'air comprimé pour le socle.

Selon les résultats des prospections géophysiques réalisées en juillet 2025, la profondeur prévisionnelle maximale sera de 146 ml.

Déroulement des travaux de forages : Opérations

La succession des opérations pour la réalisation des forages sera la suivante :

- Implantation des forages sur le terrain par l'Ingénieur-conseil et établissement d'un programme définitif de travail ;
- Installation des chantiers ;
- Réalisation des forages et équipement, selon le calendrier imposé. Le développement sera réalisé aussitôt après l'équipement avec le matériel de forage ou avec une unité de développement autonome ;
- Exécution d'un pompage d'essai et prise d'un échantillon d'eau pour analyse physico-chimique sur chaque ouvrage ;
- Fermeture de l'ouvrage.

Le type d'ouvrage à réaliser est un forage de grand diamètre 12" 1/4 en terrain sédimentaire ou 8"1/2 en zone de socle, équipé de tubage PVC. L'exécution et l'équipement des forages se feront selon les modalités suivantes :

Foration

En zones de socle

- Forage des altérites jusqu'au toit du socle, au rotary à la boue en diamètre 12 "1/4 et pose d'une colonne de soutènement en PVC 250 mm; cette colonne, si elle est définitive (hauteur > 50) m, doit être ancrée sur une hauteur de un (1) mètre dans le socle ;
- Forage du rocher compact au marteau fond-de-trou à l'air, en diamètre 6"1/2
- Mise en place, si le débit de l'ouvrage atteint 5 m³/h, d'une colonne de captage en PVC, constituée d'éléments vissés, pleins et crépinés (slots de 1 mm), de longueur 3 ou 6 m, de diamètre 179/200 mm, comportant à sa base un décanteur ;
- Mise en place d'un massif de gravier siliceux, de granulométrie 1,5 à 3 mm, jusqu'à une hauteur 10 m au-dessus du sommet du dernier élément crépiné placé ;
- Extraction du tubage provisoire si la profondeur tubée est inférieure à 50 m ;

En zone sédimentaire

- Foration au diamètre 17" 1/2, mise en place d'un tube guide de 15" de diamètre
- Foration au rotary à la boue en diamètre 12 "1/4 ;
- Equipement en tubes PVC (lisses et crépinés) de diamètre 179/200 mm (fentes des crépines : 0,5 ou 0,7 mm).

- Mise en place d'un massif de gravier, siliceux et roulé, de granulométrie 0,75 à 1,5 pour les crépines de slot 0,5 mm et de 1 à 2 mm pour les crépines de slot 0,7 mm ;

Développement

Le développement sera effectué par l'atelier de forage ou par une unité spéciale, 24 heures au plus tard après la mise en place de l'équipement, à l'air-lift (dispositif double colonne) et/ou par soufflage et pompage.

Le développement sera poursuivi à la pompe jusqu'à obtention d'une eau claire et cristalline, sans particules sableuses ou argileuses.

Si des défauts d'exécution apparaissent lors de la réalisation d'un forage ou pendant le développement, la poursuite des opérations de développement au-delà de la durée sus-indiquée sera à la charge de l'Entrepreneur et, si elles ne peuvent aboutir à l'obtention d'une eau claire, l'ouvrage ne sera pas réceptionné. Dans le cas d'un développement par une unité indépendante le retour de l'atelier de forage, pour reprise partielle ou totale de l'ouvrage, restera à la charge de l'Entrepreneur, au même titre que les opérations de reprise.

L'Entrepreneur devra contrôler la teneur en sable, par la méthode de la tache de sable observée dans un seau de 10 litres. En fin de développement on devra constater une absence totale de sable.

Les temps d'arrêt seront déterminés en accord avec l'Agent chargé du contrôle. Le débit sera mesuré toutes les 15 minutes. Le niveau d'eau et la profondeur de l'ouvrage seront mesurés avant et après développement. L'observation de la remontée du niveau dynamique sera assurée au moins 1 h après la fin de l'opération de développement.

La précision exigée pour les mesures sera de 10 % pour les débits, 1 cm pour les niveaux d'eau et 2 cm pour les mesures de profondeur.

Pompage d'essai

L'essai de débit ne peut avoir lieu qu'après la remontée complète de la nappe. Les débits de pompage seront fonction des résultats du développement. Avant et après l'essai de débit la profondeur du forage sera mesurée.

Les essais seront réalisés à l'aide d'une pompe immergée d'une capacité minimale de 20m³/h avec une HMT de 70 m en zone sédimentaire. En zone de socle on pourra prévoir une pompe 6'' avec un débit de 5 à 10 m³/h pour une HMT de 40 m.

L'essai de pompage par paliers aura une durée maximale de 8 heures pour les forages d'hydraulique destinés à l'irrigation (8 heures de pompage et 4 heures de suivi de la remontée). Les essais de débit comprendront quatre (04) paliers de pompage (1H de pompage et 1H de suivi de remontée). L'essai de nappe (pompage longue durée) sera de 72h suivis d'une remontée de 8h. Les mesures de profondeur du niveau d'eau seront effectuées à la sonde électrique, les mesures de débit seront faites à l'aide d'un seau de 20 litres et d'un chronomètre. Toutes les mesures seront notées sur une fiche agréée par le bureau d'études chargé du contrôle des travaux.

LE FORAGE EST DECLARE POSITIF SI LE DEBIT EST SUPERIEUR OU EGAL A 10 M3/H.

Prélèvement et analyse d'eau

Chaque forage fera l'objet d'un prélèvement d'eau en fin de pompage pour analyse physico-chimique et bactériologique. Cette analyse, à la charge de l'Entrepreneur, sera effectuée par un laboratoire agréé par l'Administration. L'analyse physico-chimique portera sur les paramètres et éléments suivants : pH, conductivité, Na, K, F, Ca, Mg, Mn, Fe (total), As, HCO₃, SO₄, Cl, NO₃, NO₂. Le laboratoire agréé donnera un avis écrit de potabilité.

Forage négatif

En cas d'échec et d'abandon définitif de l'ouvrage, le forage sera fermé avec du tout-venant.

La décision de fermeture du forage incombe au projet sous le conseil de la DRH/A qui le notifiera par écrit à l'entrepreneur.

Moyens d'exhaure

Les Électropompes solaires

Les électropompes immergées solaires seront fournies avec tous ses accessoires (Conduite de refoulement, dispositifs de commande, élingage, dispositif de contrôle de niveau de la nappe, etc.). Elles seront d'une marque reconnue et doit avoir les caractéristiques suivantes.

Tableau 2 : Caractéristiques d'électropompes proposées

Paramètres	Description Electropompe
Liquide pompée	Eau
Moteur	<p>Le moteur sera en acier inoxydable AISI 316 avec capteur de température intégré pour protection contre les sur chauffages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension nominale : moteur asynchrone triphasée 400 V fréquence 50 Hz • Raccordement électrique 4 conducteurs 3 phases + 1 neutre • Puissance électrique • Diamètre 6'' avec une vitesse 2900 tr/mn à 50 HZ
Partie hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement hydraulique par bride 4'' • Clapet anti-retour • Conditions de fonctionnement Débit 10 m³/h • HMT maxi d'exploitation : 120 m • Tolérance des courbes selon la norme ISO 9906
Coffret de commande	<ul style="list-style-type: none"> • Commande démarrage manuel et ou automatique • Il est composé de :

Paramètres	Description Electropompe
	<ul style="list-style-type: none"> • Démarreur électronique qui est une unité de commande par microprocesseur pour le contrôle et la protection de la pompe dans une plage de tension de 200 à 575 V à 50 HZ et une intensité de 400 A maxi. Il assure le contrôle des paramètres de fonctionnement et la protection de la pompe • Un relais thermique pour le démarrage étoile/triangle et le démarrage par auto-transformateur. • Un relais pour report de défaut à distance.
Les accessoires de raccordements	<p>Il est fourni avec la pompe immergée en plus du coffret, le câble de raccordement électrique, un jeu d'accessoires pour l'exécution d'une jonction amovible pour câbles, raccord de câble, y compris masse isolante, dispositif de protection contre la marche à sec, contre la foudre et le coffret de commande.</p> <p>Le diamètre de la pompe doit être inférieur au diamètre du forage. La pompe immergée sera installée dans le forage et suspendue à la colonne montante, cette dernière étant elle-même suspendue à la tubulure de branchement du couvercle du forage. Après installation la pompe doit être suspendue exactement au milieu de la chambre de pompage. La colonne montante, de tuyau souple sera du type FORADUC. Toutefois, ces conduites peuvent être remplacées par des conduites équivalentes de qualité supérieure et présentant autant d'avantages dans l'exploitation.</p>

Les Générateurs d'énergie solaires

La production d'électricité est assurée par un set comprenant un ensemble de modules photovoltaïques ou « générateur photovoltaïque » et un onduleur- convertisseur.

Le générateur photovoltaïque est constitué d'un ensemble de modules solaires connectés en série et en parallèle afin d'obtenir la tension et la puissance nécessaire au fonctionnement de l'électropompe.

Sauf indication contraire, les modules seront de marque couramment en utilisation au Niger. Le fournisseur devra fournir le certificat de garantie du constructeur ainsi que les différents résultats de test ainsi que le schéma de montage.

La puissance crête à installer sera au moins égale à celle donnée dans le tableau ci-dessous. Toutefois, le soumissionnaire a la possibilité de proposer, sous forme de variante, des générateurs solaires capables d'assurer de façon optimale le fonctionnement d'électropompes. Il joindra à cet effet une note de calcul claire et précise justifiant son choix à son Offre.

Les panneaux seront placés, selon les caractéristiques des sites, conformément aux normes reconnues et en tenant compte de la sécurité. Ils seront sur un dispositif métallique en cornière de 30 et des IPN 80 comme support bien ancrée et scellé sous forme de dé en béton armé de fer 8 normalisé dont la profondeur des fouilles est d'au moins 50 cm.

Les caractéristiques des panneaux à fournir sont données dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Caractéristiques des panneaux à fournir

Site	HMT (m)	P(wc)	Puissance Panneau (Wc)	Nbre de panneaux /Forage	Nbre de forage	Nbre Panneaux
Tassakansalam	120	15 000	300	50	2	100

NB : les données ci-dessus sont données à titre indicatif. Les données réelles ne seront connues qu'après la réalisation des forages.

Les nombres de modules solaires, les marques et les caractéristiques devront faire partie de la soumission de l'Entrepreneur. Il joindra aussi un schéma de montage (modules série, branches en parallèle) ainsi que tout renseignement qu'il jugera utile.

Bassin de stockage

Le bassin sera surélevé de 1,5 m par rapport au sol et connecté au réseau d'irrigation du périmètre au niveau des sites.

Un remblai latéritique bien compacté sera réalisé tout autour du bassin sur une largeur de deux (2) mètre et d'un (1) mètre de hauteur

Un dispositif de trop plein sera prévu sur le bassin sur un (1) côté et prévoir une échelle métallique de service côté extérieur et intérieur du bassin pour inspection avec système de sécurité (grille).

Terrassement

Les terrassements comprennent :

Nettoyage : Sur l'aire à bâtir y compris toutes voies d'accès parkings etc. ... et à une distance de 5,00 m autour de toute construction, l'entrepreneur nettoiera le sol de tous détruits, buissons, construction, etc.

Il transportera les détruits et les décharges dans une décharge publique dans un rayon de 500 m maximum.

Décapage du sol végétal : Il sera prévu un décapage du sol sur une épaisseur à déterminer par le maître d'œuvre sur l'ensemble du terrain où la construction est projetée.

Cette terre sera mise en dépôt sur le terrain aux endroits indiqués et stockés de telle sorte qu'elle ne puisse être souillée par apport de déblais d'autres origines.

En cas de non-utilisation les déblais seront évacués à la fin du chantier par les soins de l'entrepreneur.

Nivellement de terrain : Il sera prévu un nivellement du terrain pour tous les mouvements de terre ayant une épaisseur supérieure ou inférieure à 0,25 m par rapport au niveau général du terrain. La superficie concernée sera celle correspondant à l'emprise de l'ouvrage augmentée de 4m (minimum) dans toutes les directions.

L'exécution des fouilles pour réalisation de la fondation : L'entrepreneur entreprendra toutes les fouilles, excavations, rigoles, tranchés jusqu'aux profondeurs reconnues nécessaires après avis du contrôle.

Fouilles en rigoles : Fouilles en rigoles pour fondations de tous les murs de soutènement à une profondeur minimale de 0,80 à 1 m et plus généralement jusqu'aux profondeurs reconnues nécessaires après avis du contrôle et 1 m de large. La profondeur de la fouille doit être mesurée du côté le plus bas du terrain naturel. Les fouilles descendront en général jusqu'au bon sol. Le fond des fouilles doit être parfaitement horizontal.

Le remblai : Les travaux comprennent les remblais au pourtour du bassin, les remblaiements des fouilles en rigoles y compris le remblaiement des talus.

- Le remblai des fouilles se fera avec les terres en provenance des déblais par couches de 20 cm abondamment arrosé et compactées mécaniquement de telle sorte qu'elles présentent une compacité de 95 % du Proctor modifié ;
- Le remblai autour du bassin sera latéritique et compacté ;
- Au cas où un rapport de terre serait nécessaire pour compléter ces remblais, il devra provenir d'endroit sain et d'emplacements agréés par le maître d'œuvre et les autorités locales ;
- Les matériaux d'apport utilisés en remblai devront être homogènes et ne contenir ni éléments purement argileux, ni éléments rocheux d'un diamètre supérieur à 10cm, ni gravats, ni détruits, ni déchets organiques ;

L'entrepreneur épandra les terres excédentaires s'il y a lieu de façon à ne pas perturber l'écoulement naturel des eaux de pluies et éventuellement stockera les terres végétales pour réemploi. Avant le remblai et à mesure de son avancement, les vides de fouilles seront soigneusement nettoyés et débarrassés des sacs de ciment, boiseries, débris, etc.

Fondation

Sondage : L'entrepreneur aura à sa charge les sondages et l'analyse des sols de fondation afin de déterminer leur nature. Les fondations seront calculées à partir des résultats obtenus et ne seraient inférieures à 100 cm.

L'entrepreneur aura à sa charge les tests éventuels des matériaux par le laboratoire des travaux public et du bâtiment ou tout autre organisme agréé.

Béton de propreté : Toutes les fondations reposeront sur du bon sol par l'intermédiaire d'un béton de propreté de 5 cm d'épaisseur et dosé à 150 kg / m³ de CPA 210/325. Le béton de propreté sera coulé sur le fond de fouilles après avoir été soigneusement nettoyé et débarrassé de tous détritiques, arrosé pour la partie à reconstruire

Béton armé pour semelles filantes : Toutes les semelles des murs du bassin auront une hauteur de 25 cm et de largeur de 100 cm. Les dimensions seront vérifiées par l'entrepreneur d'après les résultats des sondages. Les semelles filantes seront en béton armé sous tous les murs du bassin. Les fondations seront descendues jusqu'au bon sol. Les semelles seront armées de fer HA 12 normalisées avec étriers en fer HA 8 mm.

Le béton armé doit être dosé à 350 kg de ciment par m³ et être coulé par étapes. La consistance du béton doit être assez fluide.

Dallage : Avant l'exécution de la dalle, l'entrepreneur devra procéder à la préparation du sol principalement :

- Le décapage de la terre végétale,
- L'apport de remblai sain pour atteindre la côte demandée par couches de 10 cm régulièrement et convenablement compactées,
- Les treillis en armature,
- Les renforts divers aux droits des cloisons et séparations des jambages,
- La disposition de film polyane nécessaire,
- Les réservations pour joints divers s'il y'a lieu,
- La forme d'aire (dalle au sol) d'épaisseur minimale de 15 cm y compris chape incorporée de 3 cm est dosée en béton armé par treillis soudés métalliques 5kg/m², ou d'acier HA 10 disponible en mailles de 15 cm. Il est vibré. la forme d'aire sera constituée de parties séparées par des joints de retrait, arasée au niveau supérieur du chaînage bas puis revêtue à frais (le jour de sa réalisation) par une chape incorporée étanche avec adjuvants d'étanchéité sur dallage. Avant le coulage du béton pour dalle, il est prévu un traitement phytosanitaire par du stop termite EC et l'interposition d'un film polyane.

Maçonnerie- béton armé en élévation

Généralités : L'entrepreneur pourra à l'agrément du contrôle toutes techniques ou dispositions destinées à faciliter la mise en œuvre des ouvrages dans le cadre du présent appel d'offres. Il ne pourra être apporté aucune modification aux plans sans accords préalables du maître d'œuvre. L'entrepreneur devra se conformer au cahier des charges applicables aux ouvrages en béton armé.

Calculs : L'entrepreneur aura à sa charge :

- La fourniture des plans d'exécution de l'ouvrage avec justification par notes de calcul pour agrément du contrôle. Seront à prendre en compte dans les calculs :
- Les poids morts de la construction ;
- Les surcharges d'utilisation ;
- Les surcharges climatiques définies par les normes (N.V65).
- L'étude de formulation et les essais de contrôle de la résistance du béton

Béton armé : L'entrepreneur exécutera en béton armé et cyclopéen les ouvrages suivants :

- Murs
- Chaînages horizontaux ;
- Etc.
- Cette liste n'étant pas limitative, l'entrepreneur prévoira tous les coffrages et armatures nécessaires ainsi que toutes sujétions d'établissements, vibrages, décoffrages, etc.
- L'entrepreneur prévoira aussi les réservations des feuillures, passage des fourreaux, évacuations, ventilations, etc.

Béton armé pour mur ou voile : Les murs du bassin existant seront réalisés en béton armé dosé à 400 kg/m³ de CPA 210/325 et vibré. Ils vont de la dalle jusqu'à la hauteur de 2,00 m. Les murs auront une largeur de 35 cm armé de fer Ø 12 normalisés en deux nappes sur la hauteur et des fers longitudinaux en Ø 12 normalisés tous les 15 cm prenant appui sur la dalle et dosés à 400kg/m³ avec des fers en attente de même nature sur une hauteur de recouvrement de plus de 60 cm.

Les amorces des murs du bassin seront réalisées en béton armé avec une épaisseur de 35cm. Les murs vont des fondations jusqu'au point haut de la plateforme (dalle) du bassin de stockage d'eau. Le béton armé, au cours de la mise en œuvre et immédiatement après celle-ci, sera soigneusement compacté à l'aide vibreur mécanique agréé par l'Ingénieur et doit être étanche. Les coffrages métalliques doivent être étanches et parfaitement nettoyés. Ils ne seront enlevés que 48 heures au minimum après coulage. Le béton armé coulé est maintenu humide pendant 7 jours au minimum pour éviter la dessiccation. Le ferrailage sera réalisé à l'aide de fer HA de diamètre 12 normalisés sur la hauteur du mur et longitudinalement au mur. La distance entre fers de 12 en hauteur, en deux nappes ; sera de minimum 10 cm et sur la longueur de 15 cm au minimum. Dans les angles du bassin il sera prévu un renforcement de fers HA 12 normalisés en oblique, en verticales et en horizontale et cela sur toute la hauteur du voile.

Les murs de cloisonnement auront 20 cm d'épaisseur et 1,60 m de hauteur et seront ferrillés de la même manière que ceux des voiles. Au niveau de ces murs, il est prévu de passage de l'eau sur la partie inférieure des murs de cloisonnement. Ces ouvertures auront comme dimension 1,2 m x 0,20 m au-dessus de la dalle du bassin et seront distant de 2 m.

Enduits- revêtements :

Chapes : Chape bouchardée étanche avec adjuvant d'étanchéité incorporée à la forme d'aire, épaisseur minimum 3 cm dosé à 450kg/m³ de CPA 210/325 y compris des adjuvants d'étanchéités et des joints de dilations.

Accessoires : Le bassin de bassin de réception d'eau comportera les accessoires suivants :

- Une conduite d'alimentation du bassin ;
- Une conduite de vidange ;
- Un système de trop plein du bassin de réception ;
- Une conduite d'alimentation du réseau d'irrigation ;
- Echelle métallique pour inspection du bassin de réception ;
- Système de protection en barbelés (avec cornières encastrées).

Réseau d'irrigation

Les conduites seront en PVC pression PN 6 et de diamètre nominal déterminés en fonction des débits.

Les tuyauteries vont être posées à l'horizontale et présentant une pente minimale fixée à 4 ‰.

Clôture grillagée

Une clôture grillagée est prévue pour sécuriser le périmètre y compris les différents équipements et infrastructures. Il comprend de la clôture et le portail d'accès au périmètre.

Consistance des travaux

Une clôture grillagée de 2.00 m de haut en moyenne, est prévue pour protéger le périmètre. Elle est constituée, du bas vers le haut, de :

Le grillage de 3 mm de diamètre en acier galvanisé et triple torsion, haut de 1.50 m. Le grillage est soutenu par des poteaux en cornière de 50, espacés de 3.00 m et trois rangés des fils Galva tenus par des tendeurs accrochés aux poteaux. Les poteaux sont scellés dans les dés d'ancrage 30 x 30 x 60 cm.

Les caractéristiques des clôtures en grillage sont les suivantes :

- Matériaux : Acier galvanisé de classe B ou C
 - o Diamètre du fil : 3 mm
 - o Hauteur ; 1,50 m
- Portail suivant le plan : dimension (m) : 4.00 x 1.50
 - o Cadre et diagonales en tube carré de 40
 - o Remplissage vantail en maille 50 x 50
- Accessoires de pose du grillage :
 - o Fils de tension en acier Galva de classe B ou C de 2,2 mm
 - o Les raidisseurs en acier Galva.
 - o Les fils d'attache en acier recuit.
- Des cornières de 50 placées tous les 3 m, de longueur totale 2,5 m y compris l'ancrage de 50 cm muni de pattes de scellement. L'ancrage est réalisé au moyen d'un dé en béton armé dosé à 350 kg/m³ de 30cm x 30cm x 60cm ;
- Des cornières de 50 avec jambes de force placée tous les 20 m et dans les angles, de longueur totale 2,5 m y compris l'ancrage.

Qualité des matériaux

Le remblai ordinaire

On appelle remblai ordinaire, celui dont les matériaux proviendront, le plus souvent, d'emprunt pris à proximité de l'ouvrage. Ces matériaux sont généralement constitués de sols sablonneux, limono-sablonneux et devront être exempts des sols et déchets organiques tels que les mottes, souches, humus, racines ou herbes.

Sable pour mortier et bétons

Le sable pour mortiers et bétons sera du sable de kori dans lequel se trouve l'ouvrage. L'entrepreneur ne pourra utiliser que des sables approvisionnés depuis au moins deux (2) jours ; en conséquence, la capacité de stockage des différents sables devra correspondre au moins à la plus forte consommation prévue de deux (2) jours de travaux.

Granulats moyens et gros pour bétons

Le type de granulats pour bétons sera soumis à l'agrément de l'ingénieur. Vu la faible quantité de gravier à utiliser et la nature des ouvrages, ce matériau sera pris sur les montagnes rocheuses de la zone.

L'entrepreneur ne pourra utiliser que des granulats moyens et gros approvisionnés depuis au moins deux (2) jours ; en conséquence, la capacité de stockage de ces granulats devra correspondre au moins à la plus forte consommation prévue de deux (2) jours de travaux.

Ciments

Nature et qualité

Les ciments devront satisfaire respectivement aux normes en vigueur et aux circulaires d'agrément ou d'emploi. Ils seront du type CPA de la classe 325.

a) Modalité de livraison

Les ciments pour bétons et mortiers seront livrés en sacs de cinquante (50) kilogrammes.

Les ciments pour bétons et mortiers devront être livrés sur le chantier à une température inférieure à soixante-dix (70) degrés Celsius.

Les sacs d'emballage doivent être d'origine, l'emploi de ciments reconditionné est strictement prohibé.

b) Stockage

La contenance des locaux destinés au stockage devra être suffisante pour assurer sans discontinuité l'alimentation normale des chantiers.

Maçonnerie en moellon

Les murs de soubassement seront construits sur une hauteur totale de 40 cm dont 20 cm en profondeur. Ils seront construits en maçonnerie de moellons dosé à 350 kg/m³ de CPA 210/325.

Conduites d'alimentation des bassins de réception d'eau

Les conduites d'alimentation seront en PVC de diamètre 90/110mm pour les forages et ressortira au-dessous du sol pour alimenter le bassin de réception au-dessus. A la sortie des forages les conduites seront munies des vannes de diamètre 200mm.

Conduite de vidange

Les conduites de vidange auront un diamètre 90/110mm et seront munies des vannes de diamètre 90/110mm et le tout placé dans une chambre de vanne.

Système de trop plein du bassin de réception

Le système de trop plein est composé d'un tuyau métallique de diamètre 90/110mm et sera placé à 50 cm avant le dessus fini du bassin de réception d'eau. Cela permettra de résorber les éventuels débordements de l'eau du bassin. La conduite aboutira en dessous côté extérieur du bassin dans un bassin de réception qui alimentera directement les plantations de brise vent du périmètre par une conduite PVC de 90mm.

Echelle métallique pour inspection du bassin de réception

Il sera prévu deux échelles métalliques, une à l'extérieure et une à l'intérieur du bassin de réception d'eau.

Système de protection en barbelés (avec cornières encastrées).

Il sera prévu un système de protection du bassin en barbelés en trois rangées supportées par de cornières de 50 au-dessus du bassin de réception. Les cornières seront encastrées au-dessus sur au moins 30 cm de profondeur dans le bassin.

Parcellaire

Les unités agricoles nettes comprennent des parcelles rectangulaires de 50 m de large et de 100 m de longueur (soit 0,5 ha). L'entrepreneur doit tenir compte hors des 0,25 ha, des bourrelets entre parcelles, des espaces prévues pour les pistes de dessertes, des colatures et drains et des différents ouvrages connexes dans l'emprise.

Émiettement/Enfouissement des amendements : Il s'agit ici de labourer avec un émiettement et un enfouissement des amendements sableux et organiques après les opérations de labour profond et de parcellement.

Suite au parcellaire, des parties de faible profondeur pourraient apparaître. Pour cela il est recommandé d'aller à une profondeur de 15 à 20 cm dans le labour. On favorisera un labour dressé où le drainage sera excellent, l'aération sera au maximum.

Le tracteur avec herse lourde à disques ou herse à disques déportés est conseillé.

Finition du parcellaire et surfaçage

Suite au déplacement des engins dans les parcelles, il sera nécessaire de reconstruire certains bourrelets de parcelles.

Les parcelles de 0,5 ha seront orientées selon la topographie du terrain, de façon que la pente naturelle dans le sens de la largeur soit voisine de 3 à 6 °/°. Si la pente naturelle est trop forte ou trop faible, on est contraint de recourir à des opérations de planage. Le planage sera réalisé dans le sens de la longueur de la parcelle de 0,5 ha à irriguer pour que celle-ci soit dominée par le bassin partiteur qui l'alimente à travers des canaux d'irrigation.

Evaluation technique :

EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES DES SOUMISSIONNAIRES

CRITERE DE PRESELECTION

Critères	Pièces justificatives
Le soumissionnaire est une entité légalement enregistrée	Fournir les Copies du NIF, RCCM, ARF et l'ATTESTATION DE CREDIT IMMOBILIER
Le soumissionnaire dispose-t-il d'une Attestation de paiement des cotisations CNSS à jour ?	Fournir la Copie certifiée et à jour de l'Attestation de paiement des cotisations CNSS
Le soumissionnaire a-t'il respecté le délai 90 jours de validité de l'offre de prix ?	Inclure la validité de l'offre dans le formulaire du devis
Le soumissionnaire a-t'il fournit une Garantie de soumission à cette offre ?	Document original certifié et signé par la banque.
Le soumissionnaire a-t'il fournit une Ligne de Crédit ou de Préfinancement à cette offre ?	Document original certifié et signé par la banque.

Le soumissionnaire dispose-t-il des équipements et installations nécessaires pour l'exécution du chantier ?	Fournir la liste minimum des équipements, les images ainsi que les attestations de propriété composée au moins de : <ul style="list-style-type: none"> - Sondeuse - Compresseur - Electropompe immergée - Sonde piézométrique - Groupe électrogène - Camion (en propre ou location justifiée par un contrat de location) - Véhicule de liaison (en propre) - Bétonnière (en propre ou location) - Aiguille vibrant
Le soumissionnaire a-t-il effectué une visite préalable du site ?	Fournir l'attestation de visite de site certifiée par l'Ingénieur OIM et signé par le soumissionnaire
Le dossier du soumissionnaire comporte-t-il une Offre Technique ?	Offre technique
Le dossier du soumissionnaire comporte-t-il une Offre Financière ?	Offre financière
ADMISSIBILITE	

GRILLE DE NOTATION DES OFFRES			
Specifications des critères			
Critères de Notation	Notes	Critères détaillés	Points morcelés
Présentation de l'offre (10 points)	10	Fournir une présentation claire et détaillée de l'offre respectant le standard minimum suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Un Sommaire - La Pagination - Page de garde - De la Clarté et lisibilité - Des Intercalaires 	10
Pertinence des connaissances spécialisées et de l'expérience sur des engagements similaires effectués dans la région / le pays (30 points)	30	Fournir trois (03) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Similaires en général	15
		Fournir deux (02) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Généraux de HYDRAULIQUE	10
		Fournir au moins trois (03) références clients dans le domaine similaire (Organisations Internationales, Ambassades, SNU etc. Client avec les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Valeur du contrat ; - Période d'exécution (de/vers) - Rôle dans la réalisation de Contrats similaire ; - Coordonnées de référence (nom, téléphone, e-mail) - Description d'Expériences 	5

Capacité technique (20 points)	20	Disposer d'une équipe qualifiée composée d'au moins : <ul style="list-style-type: none"> - Un Conducteur ou Superviseur des Travaux de formation soit Ingénieur Hydraulicien/Génie rurale avec 05 ans d'expérience au Moins ou Technicien Supérieur Hydraulicien avec au moins 10 ans d'expérience ; - Un Chef Chantier de formation soit Technicien Supérieur en Hydraulique, Génie Rurale ou Civile avec au moins 03 ans d'expérience dans la réalisation des périmètres irrigués ; - Un Electromécanicien avec au moins 03 ans d'expérience dans l'installation des panneaux solaires et l'installation des électropompes immergées ; - Un foreur avec au moins 10 ans d'expérience dans la réalisation et l'équipement des forages ; - Un Hydrogéologue, Ingénieur hydrogéologue avec au moins 5ans d'expérience dans la supervision des travaux de réalisation des forages ; - Un ferrailleur, un plombier et un maçon avec au moins 5 années d'expérience dans l'exercice de leurs métiers respectifs. <p>Fournir les CV les membres de l'équipe, diplômes et certificats de chaque membre proposé.</p>	20
Capacité financière (10 points)	10	Fournir les bilans certifiés des années 2022, 2023 et 2024 ;	10
Contenu de l'offre /Approche méthodologique proposée (30 points)	30	Fournir une description détaillée de la méthodologie de la façon dont l'organisation ou l'entreprise atteindra le mandat du projet, en gardant à l'esprit la pertinence des conditions locales, de l'environnement du projet et des considérations de durabilité.	15
		Décrire les risques pour l'exécution du mandat qui peuvent avoir une incidence sur l'atteinte et l'achèvement en temps opportun des résultats attendus ainsi que sur leur qualité. Décrivez les mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques et assurer l'assurance de la qualité	10
		Fournir un chronogramme détaillé des travaux	5
TOTAL DES POINTS	100	(NB : Le score technique minimum requis pour être admis est : 70%)	

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE DEVIS

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de l'entreprise et la déclaration du soumissionnaire, de le signer et de le renvoyer avec leur devis, accompagné de l'annexe 3 (Offre technique et financière). Le soumissionnaire doit remplir ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution ne sera acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	
Numéro de référence de la demande de devis :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Date : Cliquez ou appuyez ici pour sélectionner une date.

FICHE D'INFORMATION SUR LE FOURNISSEUR¹

Veuillez joindre la fiche d'information la plus récente, qui doit être complétée et signée par le fournisseur.

¹ Fiche d'information sur le fournisseur.xlsx

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU SOUMISSIONNAIRE²

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis par la présente que ni le fournisseur ni aucune personne investie de pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur lui ou l'un quelconque des membres de son organe d'administration, de gestion ou de contrôle n'ont fait l'objet d'un jugement final ou d'une décision administrative finale pour l'une des raisons suivantes : procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation ; inexécution d'obligations relatives au paiement d'impôts ou de cotisations de sécurité sociale ; faute professionnelle grave, y compris fausse déclaration ; fraude ; corruption ; conduite liée à une organisation criminelle ; blanchiment d'argent ou financement du terrorisme ; infractions terroristes ou infractions liées à des activités terroristes ; travail des enfants et autres formes de traite d'êtres humains, toute pratique discriminatoire ou d'exploitation, ou toute pratique incompatible avec les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, ou autres pratiques prohibées ; irrégularité ; création d'une société-écran ou fait d'être une société-écran.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il est financièrement sain et dûment enregistré.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il dispose de ressources humaines appropriées, ainsi que de l'équipement, des compétences, de l'expertise et du savoir-faire requis pour exécuter pleinement le contrat et de manière satisfaisante, dans les délais stipulés et conformément aux conditions pertinentes.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il se conforme à toutes les lois, ordonnances, règles et règlements applicables.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'en toutes circonstances, il agira au mieux des intérêts de l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'aucun fonctionnaire de l'OIM ni aucune tierce partie n'a reçu, ne recevra ni ne se verra offrir par le fournisseur un quelconque avantage direct ou indirect découlant du contrat.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il n'a ni dénaturé ni dissimulé des faits importants pendant le processus d'adjudication.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il respectera le statut juridique, les privilèges et les immunités de l'OIM en tant qu'organisation intergouvernementale.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que ni le fournisseur ni aucune personne investie de pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur lui ou l'un quelconque des membres de son organe d'administration, de gestion ou de contrôle ne figure dans la version la plus récente de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, ni ne fait l'objet de l'une quelconque des sanctions ou

² Ce formulaire doit impérativement être rempli et signé par chaque fournisseur qui soumet un devis.

Oui	Non	
		de toute autre suspension. Si le fournisseur est visé par une sanction ou une suspension temporaire, il en avisera immédiatement l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il n'emploie aucune personne, entité ou groupe en lien avec le terrorisme au sens de la version la plus récente de la Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies ou de toute autre législation en vigueur relative au terrorisme, ne lui fournit pas de ressources ou un soutien et n'entretient aucun lien avec elle, de nature contractuelle ou autre.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il appliquera les normes éthiques les plus rigoureuses ainsi que les principes d'efficacité et d'économie, d'égalité des chances, de libre concurrence et de transparence, et évitera tout conflit d'intérêts.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il s'engage à se conformer au Code de conduite, disponible à l'adresse https://www.ungm.org/Public/CodeOfConduct .
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il incombe au fournisseur d'informer l'OIM sans délai de toute modification des informations fournies dans la présente déclaration.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je certifie que je suis dûment autorisé(e) à signer la présente déclaration et, au nom du fournisseur, j'accepte de me conformer aux dispositions de ladite déclaration pendant la durée de tout contrat conclu entre le fournisseur et l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'OIM se réserve le droit de résilier tout contrat qu'elle a conclu avec le fournisseur, avec effet immédiat et sans obligation de sa part, au cas où le fournisseur aurait déformé des faits dans la présente déclaration.

Signature : _____

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Titre : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Date : Cliquez ou appuyez ici pour sélectionner une date.

ANNEXE 3 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE – TRAVAUX

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le renvoyer avec leur offre, accompagné de l'annexe 2 (Formulaire de soumission de devis). Le soumissionnaire doit remplir ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution ne sera acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte	
Numéro de référence de la demande de devis :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte	Date : Cliquez ou appuyez ici pour sélectionner une date.

Offre technique

Veuillez fournir les éléments suivants :

- Le Registre du Commerce et de Crédit Mobilier (**Eliminatoire**) ;
- La Garantie de soumission (**Eliminatoire**) ;
- L'Attestation de visite du site (**Eliminatoire**) ;
- L'attestation de régularisation de situation fiscale à jour (**Eliminatoire**) ;
- L'attestation de mise à jour CNSS (**Eliminatoire**) ;
- Une Ligne de Crédit ou de Préfinancement de Soixante Millions (60.000.000) de francs CFA d'une structure Bancaire agréée au Niger (**Eliminatoire**) ;
- Une Garantie de Soumission d'un montant de Deux Millions Cent Mille (2.500.000) Francs CFA d'une structure Bancaire agréée au Niger (**Eliminatoire**) ;
- Liste des équipements détenus par l'entreprises qui sont détenues, louées et /ou sous contrat d'achat, appuyée par la certification de la disponibilité des équipements par le cédant de l'équipement / Fournisseur pour la durée du projet ; (**Eliminatoire**)
- Fournir un calendrier ou planning des travaux ;
- Fournir une description détaillée de la méthodologie de la façon dont l'organisation ou l'entreprise atteindra le mandat du projet, en gardant à l'esprit la pertinence des conditions locales, de l'environnement du projet et des considérations de durabilité ;
- Décrire les risques pour l'exécution du mandat qui peuvent avoir une incidence sur l'atteinte et l'achèvement en temps opportun des résultats attendus ainsi que sur leur qualité. Décrivez les mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques et assurer l'assurance de la qualité ;
- Fournir les CV et diplômes du personnel dédié à l'exécution du Contrat ;
- Trois (03) Références du soumissionnaire ;
- Les bilans certifiés des années 2022, 2023 et 2024 ;
- Fournir trois (03) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Similaires en général ;
- Fournir deux (02) expériences appuyées par des Attestations de Bonne Exécution de Travaux Généraux de HYDRAULIQUE.

Offre financière

Description des travaux	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Total				

Respect des prescriptions

	Vos réponses		
	Oui, les prescriptions	Non, les prescriptions ne pourront	Si les prescriptions ne peuvent pas être respectées, veuillez faire une contre-proposition

	seront respectées	pas être respectées	
Délai de livraison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte
Validité du devis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte
Modalités de paiement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte
Autres prescriptions [veuillez préciser]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte

Je soussigné(e) certifie être dûment autorisé(e) à signer ce devis et à engager contractuellement l'entreprise ci-après si le devis est accepté.	
<p><i>Nom et adresse exacts de l'entreprise</i></p> <p>Nom de l'entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p> <p>Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p> <p>Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p> <p>Numéro de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p> <p>Adresse électronique : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p>	<p>Signataire autorisé :</p> <p>Date : Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.</p> <p>Nom : Cliquez ou touchez ici pour saisir le texte.</p> <p>Titre fonctionnel du signataire autorisé : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p> <p>Adresse électronique : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</p>